



PRESTIGE IMMOBILIER
ATLANTIQUE

HONORAIRES

Rémunération sur les ventes.

Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction.

MONTANT DE LA TRANSACTION	LOCAUX A USAGE D'HABITATION	LOCAUX A USAGE COMMERCIAL OU INDUSTRIEL	TERRAINS A BATIR
JUSQU'A 80 000€	5 000,00€ TTC	6 000,00€ HT	5 000,00€ TTC
JUSQU'A 180 000€	7,00% TTC	7,00% HT	7,00% TTC
JUSQU'A 300 000€	6,00% TTC	6,00% HT	6,00% TTC
JUSQU'A 500 000€	4,50% TTC	5,00% HT	4,50% TTC
SUPERIEUR A 500 000€	3,90% TTC	4,80% HT	3,90% TTC

Les honoraires sont à la charge exclusive du vendeur du bien immobilier sauf convention contraire.

TVA à 20%.

